

FORUM Libération

VENDREDI 02 FÉVRIER 2024



DES SOLUTIONS QUI FLEURISSENT

Alimentation, mobilité, emploi, immigration, solidarité, travail...
Comment société civile, citoyens et territoires travaillent-ils ensemble
au service de l'écologie ? Des pistes à découvrir lors du forum Solutions
solidaires dont «Libération» est partenaire, vendredi 9 février à Bordeaux.

SOLUTIONS SOLIDAIRES

Expérimenter

Plus que jamais les territoires vont compter. Et avoir leur mot à dire. Quand on voit la facilité avec laquelle le gouvernement déclare vouloir s'affranchir des normes environnementales afin de satisfaire les agriculteurs en colère, il va y avoir besoin d'énergie, de convictions et de pédagogie sur le terrain pour donner un sens et mettre en pratique une écologie solidaire apte à mobiliser une société civile de plus en plus désabusée par le manque d'engagement, voire le désengagement du pouvoir politique. Car, quels que soient les aléas ponctuels, la tendance de fond est bel et bien là : nos modèles de société sont à bout de souffle, la crise des agriculteurs le montre bien, elle n'en est qu'un des nombreux symptômes, et ce n'est certainement pas par des retours en arrière intempestifs que l'on parviendra à lutter contre le phénomène.

Alors que faire ? Innover, inventer, expérimenter, aller chercher sur le terrain ce que l'on n'imagine plus dans les bureaux ministériels. Tenter, par exemple la «garantie d'emploi territorialisée» qui permet de coconstruire les emplois avec les personnes en tenant compte de leurs aptitudes et de leurs envies mais aussi des besoins des territoires, ce peut être dans la transition écologique comme dans les emplois de proximité. Autre idée, une «sécurité sociale de l'alimentation» qui pourrait permettre à un certain nombre d'individus, grâce à des cotisations citoyennes, des aides d'entreprises ou des subventions de collectivités, d'accéder à des produits conventionnés dans un réseau de distribution précis pour un montant de 150 euros par mois et par personne.

Les territoires sont les lieux idéaux pour expérimenter ces idées qui, si elles pouvaient être appliquées à plus grande échelle, pourraient non seulement sortir de très nombreuses personnes de la précarité mais aussi préserver la planète et renforcer la solidarité. Pour échanger sur ces sujets, Libération est partenaire du forum organisé à Bordeaux les 9 et 10 février par Solutions solidaires. L'idée, lancer un cercle vertueux qui nous changera agréablement des promesses non tenues et des engagements revus à la baisse.

ALEXANDRA SCHWARTZBROD

L'ÉCOLOGIE SOLIDAIRE, UN BIEN À PARTAGER

Projets collaboratifs, droit d'interpellation, démocratie participative... Entre élus locaux, associations et citoyens, l'heure est au dialogue et à la concertation.

Par
EVA FONTENEAU
Correspondante à Bordeaux
Dessins
ASEYN

Le dernier rapport du Giec est sans équivoque : sans justice sociale et sans démocratie, les objectifs de la transition écologique sont inatteignables. Pour surmonter l'échec des institutions face à la crise climatique, les experts préconisent notamment de «mieux lutter contre les inégalités» et de «mobiliser tous les acteurs» – des collectivités territoriales aux citoyens, en passant par les entreprises – afin de rendre les changements plus «acceptables socialement». Le défi est immense. «Cette question de l'acceptabilité des lois est cruciale. Sans concertation, les politiques publiques risquent d'être incomprises, rejetées et on finit par légiférer tous les dix-huit mois sur le sujet. C'est vraiment une question culturelle : il est urgent de ne plus réduire la démocratie à un sport de combat. C'est contre-productif, comme s'il fallait absolument des gagnants et des perdants, alors qu'on peut trouver des terrains d'entente», analyse Thierry Beaudet, président du Conseil économique social et environnemental. A l'échelle locale, soucieux de se mettre au service de l'écologie solidaire, des territoires sont de plus en plus prompts à créer

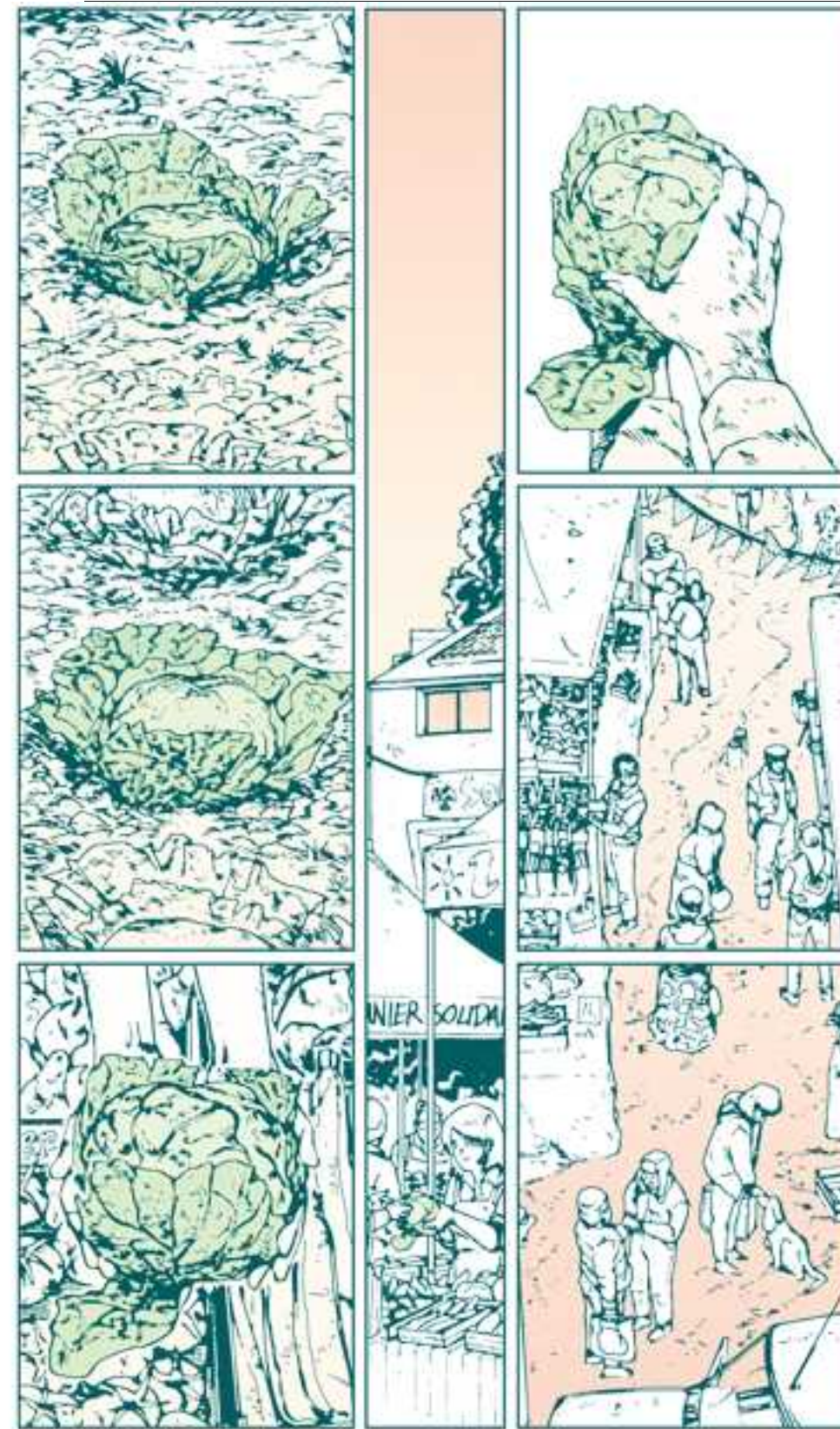
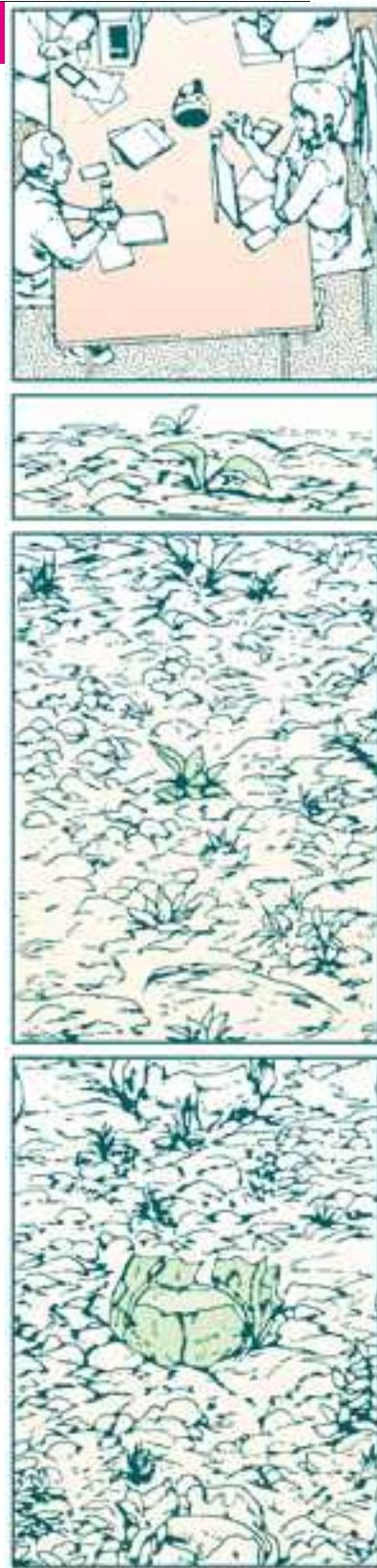
des alliances avec la société civile, et inversement. Direction le Sud-Ouest, où en Gironde par exemple, le département, la ville de Bordeaux, le collectif d'associations «Acclimat'action» et plusieurs dizaines de citoyens vont expérimenter, dès le printemps, une sécurité sociale de l'alimentation. Le dispositif, également testé dans l'Hérault ou le Vaucluse sous différentes formes, va permettre à un échantillon de plusieurs centaines de personnes d'accéder à des produits conventionnés dans un réseau de distribution (épiceries sociales et solidaires, commerces de proximité, producteurs...) pour un montant d'environ 150 euros par mois et par personne. Le financement viendra de cotisations citoyennes, d'entreprises et de subventions des collectivités. L'outil doit garantir le droit à une alimentation durable et respectueuse de la biodiversité. Dans chacune des quatre communes girondines où il sera testé, un comité de dix citoyens, constitué en majorité de personnes en situation de précarité et de gens engagés dans le secteur associatif, a participé à son élaboration.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

«Je suis convaincu qu'on est plus juste dans l'action publique quand on demande aux personnes concernées où sont leurs difficultés. Pour ce panel, nous avons aussi veillé à nous appuyer sur des publics parfois très

éloignés de la démocratie participative», illustre Jean-Luc Gleyze, le président socialiste du département. En 2023, la Gironde a également mis en place «un droit d'interpellation local et citoyen», inspiré en partie des demandes de RIC pendant le mouvement des gilets jaunes. Avec trois conditions : être âgé de plus de 11 ans, résider en Gironde et être au minimum deux. Avant de s'emparer du sujet, le département vérifie qu'il est en conformité avec les valeurs du territoire et revêt un intérêt général. La première saisine concerne la mortalité anormale des abeilles et la lutte contre le frelon asiatique. «Nous avons confirmé la pertinence du sujet avec le syndicat départemental apicole et à partir de là, on a considéré que le projet méritait d'être étudié. Désormais, nous allons intégrer les citoyens qui nous ont interpellés dans la démarche afin qu'ils soient coconstructeurs des actions entreprises», déroule l' élu. A l'autre bout de la France, dans le Nord-Est, la présidente socialiste de Meurthe-et-Moselle, Chaynesse Khirouni, a choisi de structurer une large partie de son action économique, sociale et solidaire autour de projets participatifs. «On poursuit la philosophie d'action de nos prédécesseurs en bousculant toutes nos méthodes et en questionnant nos pratiques pour mieux intégrer l'action des citoyens, cela nécessite beaucoup de conviction. Nous avons

ainsi rejoint une plateforme de financement participatif. C'est une manière de reconnaître le pouvoir d'action de chacune et chacun en soutenant leurs projets», détaille-t-elle en se félicitant de «pouvoir compter sur un tissu associatif extrêmement dense». Le département aide financièrement Képos, une société qui porte, forme et accompagne les très petites entreprises s'étant donné pour mission d'œuvrer à la transition écologique. En fin d'année dernière, la Meurthe-et-Moselle a également créé un revenu d'émancipation pour des jeunes en situation de grande précarité, de rupture, avec peu ou pas de soutien familial et âgés de 16 à 24 ans. Cette aide mensuelle de 500 euros doit leur permettre de «vivre dignement». Il s'agit, insiste



«Imaginer de nouveaux modèles»

Initiative Alliance d'organisations unies au niveau national et local, le Pacte du pouvoir de vivre prône une approche écologique, sociale et démocratique.

«Les alarmes retentissent», alerte le Pacte du pouvoir de vivre (PPV) le jour de sa création, le 5 mars 2019. Au lendemain de la crise des gilets jaunes, la toute nouvelle alliance, composée de dix-neuf organisations – associations, fondations, ONG, syndicats – appelle à sortir urgemment «d'un modèle de société qui met en péril la vie sur la planète et entraîne de trop nombreuses injustices et inégalités». Cinq ans plus tard, cet ovni dans le paysage de la société civile a été rejoint par quarante membres, parmi lesquels la Fondation abbé-Pierre, la Cimade, la Fondation pour la nature et l'homme, ATD quart-monde, le Réseau action climat... «Avec les gilets jaunes, on a pris conscience qu'il y avait un gros travail à faire pour relier justice sociale et transition écologique. Depuis, le Pacte réfléchit collectivement à comment améliorer la vie quotidienne des gens en imaginant un nouveau modèle écologique, social et démocratique», déroule Amandine Lebreton, directrice du PPV. Pour la méthode, ses membres prônent le pouvoir des citoyens, «fondamental pour engager les transformations qui s'imposent». Concrètement, les organisations se rencontrent régulièrement pour élaborer des propositions basées sur leurs expertises de terrain personnelles. Cette mise en commun a abouti depuis 2019 à la création de 90 propositions. Parmi elles : l'encadrement des écarts entre les rémunérations, l'évaluation de toutes les nouvelles lois et politiques publiques au regard de leurs conséquences sur les 10 % les plus démunis ou l'interdiction des extensions d'aéroport. «Ces propositions sont ensuite

portées à l'Assemblée, aux ministres... C'est une manière de faire de la politique autrement : on établit un rapport de force avec les élus en leur rappelant tout ce qu'une société civile organisée peut apporter. C'est d'autant plus important, que ces dernières années, ils n'ont que trop peu écouté les corps intermédiaires», résume la directrice.

Face à eux, les politiques affichent souvent «un grand intérêt» pour ce travail qui les aide à identifier des angles morts et des points de tension, notamment en période électorale, assure le réseau PPV, financé par les contributions des membres et par la Fondation de France et la Fondation européenne pour le climat. «Il est certes exigeant, mais on leur présente déjà une forme de compromis dans la société civile», note Amandine Lebreton. Pour mieux territorialiser leur action, des membres ont même créé des groupements locaux. «C'est intéressant de voir qu'ils se sont constitués de manière spontanée. Ça illustre le besoin de sortir des silos, car y compris au sein de la société civile, de nombreuses organisations ne se connaissent pas entre elles», constate la directrice.

Pour vivifier son action, le Pacte a créé un espace d'engagement citoyen en avril 2023. Il permet à qui le souhaite de bénéficier d'un appui pour un projet. Plus récemment, la première école du pouvoir de vivre a été lancée le 2 décembre. Elle accueille pendant six mois des jeunes de 18 à 35 ans qui cherchent «une vision transversale des enjeux sociaux, écologiques et démocratiques». Ils vont notamment travailler sur les élections européennes à partir de mars. «Il y aura des semaines de formation in visioconférence. Les organisations membres du Pacte viennent raconter aux jeunes leur expertise, leur travail, leur réflexion sur la société», détaille Amandine Lebreton. Nous voulons démontrer que nous avons beaucoup à apporter dans la structuration de l'engagement, dans l'éducation politique mais aussi dans la construction des politiques publiques.»

E.F. (à Bordeaux)

liorer le cadre de vie locale par des mesures concrètes. Cette concertation, souvent très riche, va non seulement permettre aux citoyens de s'approprier les projets mis en place mais aussi de débloquer des freins en amont», défend Clara Sanniccolo, responsable climat et territoires du Réseau action climat (RAC). L'association, fondée en 1996, spécialisée sur le thème des changements climatiques, forme et défend les intérêts des citoyens des associations membres en leur fournissant une expertise et en les aidant à appuyer leur plaidoyer auprès des élus locaux. «Avec Alternatiba, nous avons publié une série d'articles pour montrer l'importance du plaidoyer citoyen dans l'obtention de ces victoires locales», poursuit la référente du RAC. Et la liste de ces peti-

tes victoires est longue. A Mousmesures, dans les Alpes-Maritimes, la mairie s'est engagée à aider au financement et à prêter un terrain pour un potager collectif baptisé «Le citoyen nourrit la ville». Il alimente aujourd'hui l'épicerie solidaire pour les ménages précaires. Dans les Pyrénées-Orientales, à Opoul-Pénillos, la municipalité a travaillé avec une coopérative citoyenne locale pour le déploiement de panneaux solaires sur le toit de l'école primaire, générant des retombées économiques directes pour les habitants. Dans les Côtes-d'Armor également, la commune de Perros-Guirec a créé une «commission du temps long» pour mieux intégrer les citoyens dans la conception des politiques publiques.

«Le manque de transparence, de communication et d'information des habitants sur les actions et politiques des élus» ainsi que «le décalage parfois fort entre les engagements pris par les politiques et leurs actions sur le terrain» restent pointés du doigt, constate le RAC, qui fédère 27 associations nationales et 10 associations. Ces critiques constituent un frein important à la coopération. «Des habitants me demandent aussi régulièrement si je vais les faire bosser juste pour faire ma com, rapporte Jean-Luc Gleyze. Si on ne veut pas alimenter la défiance et restaurer la confiance, nous devons leur montrer que leur implication va réellement être prise en compte, qu'on les tiendra au courant. En prenant l'engagement qu'il ne s'agit pas d'une promesse de façade.»

la présidente du département, de «rétablir la confiance des jeunes dans les institutions». En miroir, côté société civile, la demande pour s'impliquer dans la transition écologique se fait de plus en plus pressante. Nombre de citoyens dénoncent la lenteur des pouvoirs politiques et économiques, avec plus ou moins de pugnacité. Au point qu'un réseau parallèle s'est organisé, pour plus d'ambition écologique et de justice sociale. Début 2020, le Pacte du pouvoir de vivre, qui regroupe une soixantaine d'organisations sur tout le territoire (associations, fondations, ONG, syndicats...), a ainsi annoncé ne plus vouloir attendre face à l'urgence climatique, prônant un nouveau modèle plus écologique, social et démocratique. Depuis trois ans,

cette société civile organisée construit un rapport de force «face à un gouvernement qui peinait à écouter» et élabore des propositions issues de travaux collectifs à destination des personnalités politiques. «Il y a une sorte de malentendu général sur le mot concertation autant au niveau national que local. Pour certains, ça veut juste dire rencontrer une asso pendant une heure pour dire qu'on la rencontre. Nous, ce qui nous intéresse, c'est la notion de travail sur le temps long, la mise en commun, les échanges, la coconstruction», observe Amandine Lebreton, la directrice du Pacte.

RETOMBÉES DIRECTES

«La société civile ne fait pas que s'opposer et manifester son mécontentement, elle propose et permet d'amé-

SOLUTIONS SOLIDAIRES

Alimentation Comment nourrir la concorde

Bien manger tout en étant solidaire, égalitaire et durable : c'est le défi du projet de «sécurité sociale de l'alimentation».

Une douzaine de personnes écoutent attentivement la présentation. Ce jeudi de mi-janvier, à Dieulefit (Drôme), durant près de deux heures, ces habitants vont faire connaissance autour d'un thème qui sonne comme un défi : bien manger tout en étant solidaire et se nourrir de manière durable et égalitaire. A rebours de ce qu'impose l'industrie agroalimentaire. Dans cette petite commune de la Drôme, un projet d'expérimentation d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA) devrait être lancé au début de l'été. Un dialogue, de courtes vidéos explicatives et un verre partagé : cette soirée est le premier «apéro découverte» qu'anime Diane, ouvrière agricole, Laurence, aide médico-psychologique et également ouvrière agricole, et Sophie, la pharmacienne du village. Françoise, retraitée, est venue car elle s'intéresse à «l'alimentation locale». Sophie, qui exerce une profession indépendante entre Paris et Dieulefit, suit dès qu'elle peut «les problématiques de développement durable». Stéphane et Patricia sont apiculteurs et ont été des piliers, durant des années, de l'antenne locale des Restos du cœur. Aujourd'hui, ils ont «plein de choses à apprendre» afin de «lier les difficultés à se nourrir de toute une population et l'agriculture bio», explique Patricia. C'est l'ambition de la SSA : garantir au plus grand nombre l'accès à des denrées de qualité, vertueu-

ses pour les conditions d'exercice des paysans comme pour les terres qu'ils cultivent. L'idée : bénéficier chaque mois, sans condition de revenus, d'un montant fixe pour acheter des produits conventionnés, c'est-à-dire désignés par un comité local. Ceci pour «enrayer la faim, transformer la charité en droit, permettre une alimentation choisie, redonner de la souveraineté au peuple, s'exempter des grosses firmes de l'agro-industrie, créer du collectif, rendre les citoyens plus conscients», égrène Laurence à Dieulefit. La Drôme compte parmi une trentaine de territoires à œuvrer pour l'avènement de cette «démocratie alimentaire» sous l'impulsion d'associations et de collectifs d'habitants, de professionnels de l'agriculture, de l'alimentation et de l'éducation populaire.

Il y a les pionniers de Montpellier (Hérault), où une caisse commune fonctionne depuis près d'un an, bénéficiant à plusieurs centaines de personnes. Elles cotisent entre 1 et 150 euros par mois pour recevoir en retour une allocation de 100 euros. A la fin de l'été, le Comité local de l'alimentation de Cadenet (Clac), dans le Vaucluse, a également lancé sa caisse. A Lyon, le projet est en phase préalable sous l'égide de l'association Vers un réseau d'achats en commun (Vrac), qui crée des groupements d'achat dans les quartiers populaires pour rendre abordables des produits bios et locaux. Boris Tavernier, cofondateur et délégué général de Vrac, se félicite de cette «dynamique vraiment intéressante qui part d'expérimentations locales, notamment en ruralité».

«On a besoin de prouver que ça marche, toutes ces initiatives vont arriver en même temps, on va les

mettre en réseau pour massifier les bonnes pratiques, explique-t-il. C'est un travail de fournir d'embarquer les gens, c'est difficile d'être patient dans une période d'urgence mais il y a ce temps indispensable de la preuve par l'exemple.» Et de presser l'Etat à ne pas rester «aveugle sur le sujet» : «Il doit s'y intéresser car c'est une réponse possible à la crise sociale, alimentaire et environnementale.» En Gironde, le projet de SSA devrait aboutir au printemps à la création de quatre caisses, réparties de la métropole bordelaise aux zones rurales du Pays foyen et du Bazadais. Sa spécificité est d'associer une dizaine d'organisations issues du travail social, de l'alimentation durable, de l'économie sociale et solidaire, de la recherche, à deux collectivités : le conseil départemental de Gironde et la municipalité de Bordeaux.

De janvier à juin 2023, une quarantaine de citoyens ont planché sur une charte de conventionnement. Ce principe est l'un des piliers de la SSA, hormis ceux de l'universalité et de la cotisation. L'objectif : que les mangeurs se réapproprient la chaîne de production et de transformation de leur nourriture. Cette charte s'appuie sur cinq critères : localité des produits, accessibilité et inclusivité, transparence et juste rémunération, durabilité des pratiques agricoles et bien-être au travail. «Ce sont des critères exigeants, ambitieux, il peut y avoir du chemin pour les atteindre», reconnaît David Fimat, coordinateur du projet chez Vrac Bordeaux. Le but est justement qu'ils servent de base à un échange pour accompagner les points de vente» au fil de leur métamorphose.

MAÏTÉ DARNAULT (à Lyon)

Solidarité Vers une garantie d'emploi territorialisée

Et si, au lieu de les culpabiliser, on construisait avec les personnes sans emploi leur métier ? C'est le but des Territoires zéro chômeur de longue durée.

En matière de droits, l'écart entre principe et réalité est parfois cruel. «Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi», proclame la Constitution de 1958. La réalité : 5 millions de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, dont environ 10 % sont des chômeurs de longue durée. Faire mentir la fatalité, et tenter de prendre au mot la promesse républicaine, c'est le pari d'un concept qui fait son chemin : la garantie d'emploi territorialisée. «Garantir à tous un emploi, le projet n'est en soi

pas tout neuf, on en trouve des expressions dès le XIX^e siècle en France, ou dans les années 50 aux Etats-Unis», rappelle Julien Charles, sociologue au Centre socialiste d'éducation permanente et professeur à l'UC Louvain (Belgique). Plusieurs facteurs expliqueraient ce retour en force : «Des études solides qui démontrent que les sanctions contre les chômeurs ne favorisent pas le retour à l'emploi; le débat sur les métiers essentiels lors de la crise Covid; ou l'influence des travaux de la chercheuse américaine [et conseillère du socialiste Bernie Sanders, ndr] Pavlina R. Tcherneva sur la Job Guarantee», qui a une priorité : donner un emploi à tous ceux qui veulent travailler, quitte à le fabriquer rien que pour eux. Dans sa version territorialisée, la garantie d'emploi priorise, en sus, le contexte local. «Il s'agit de coconstruire les emplois avec les personnes, en prenant en compte leur volonté

mais aussi les besoins précis des territoires», explique Timothée Duverger, codirecteur de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès. Des emplois cousus mains fléchés, par exemple, vers la transition écologique ou les services de proximité. Mise en œuvre décentralisée et gouvernance locale sont ici impératives :

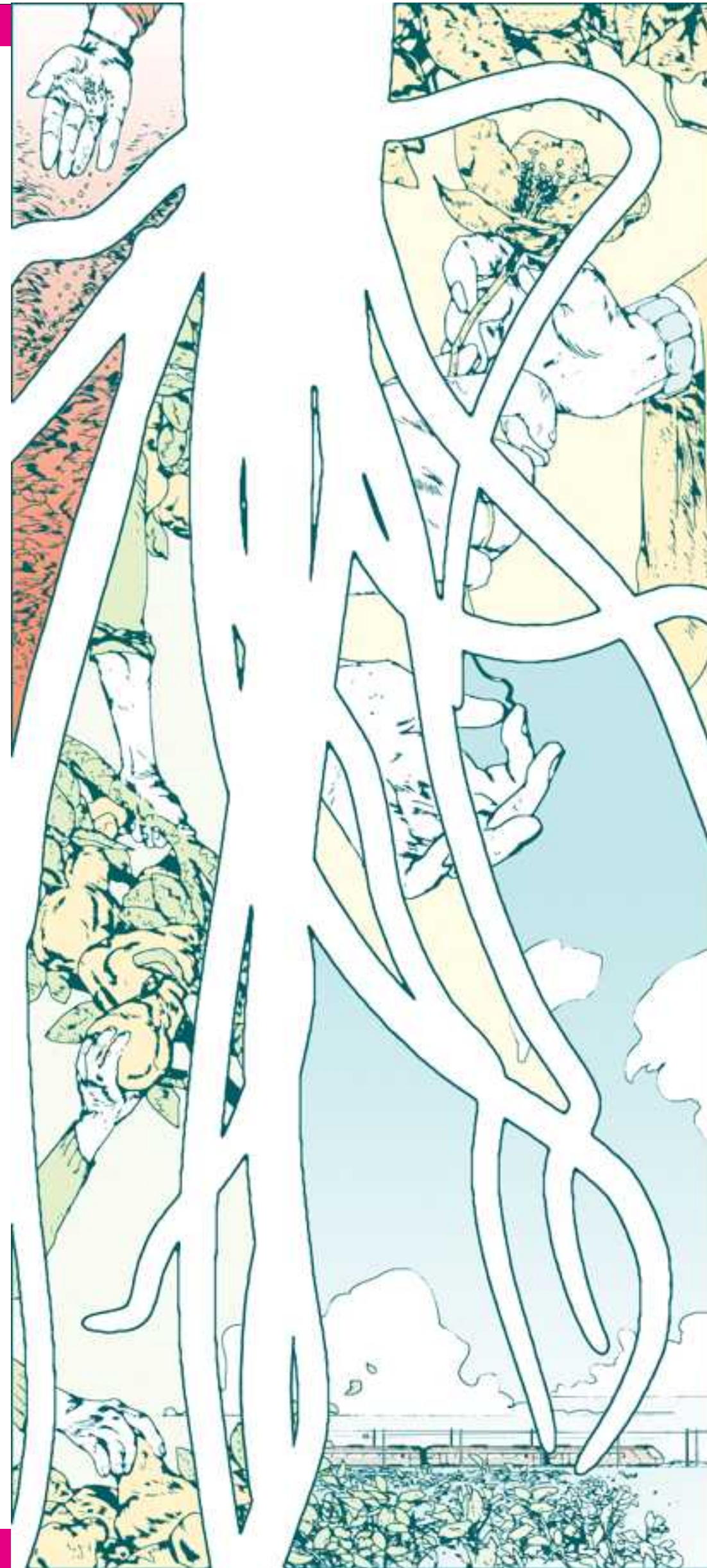
«Il s'agit de prendre en compte la volonté des chômeurs mais aussi les besoins précis des territoires.»

Timothée Duverger de la Fondation Jean-Jaurès

«Citoyens, élus locaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire, bailleurs sociaux... une véritable alliance au sein du territoire.»

Utopique ? Pas vraiment. La garantie d'emploi territorialisée existe déjà, incarnée par l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD). «Nous sommes partis du constat qu'il n'y a pas assez d'emplois en France, que le secteur marchand ne suffit pas, et qu'il fallait donc les créer, via l'économie sociale et solidaire», résume Antonin Gregorio, directeur du programme. Une garantie basée sur trois piliers : «La territorialité, mise en musique par les élus locaux; l'emploi en CDI comme gage de stabilité; et l'exhaustivité, pour ne laisser personne dans la pauvreté.» Déployé dans 60 territoires, TZCLD revendique depuis 2016 «3000 personnes sorties du chômage de longue durée et 1800 CDI signés»

BENJAMIN LECLERCQ



Mobilité Le ferroviaire prend de la vitesse

En Gironde, les élus ont entrepris de renforcer les infrastructures. Parmi les projets, la création d'un RER métropolitain.

Retards à répétition, suppressions à la dernière minute, territoires insuffisamment desservis, prix en hausse, wagons vétustes... La liste des griefs des usagers des trains du quotidien est parfois très longue. Pourtant, quand on aborde l'aménagement des territoires et la décarbonation des mobilités, le développement du ferroviaire est au cœur de toutes les réflexions. Sur un trajet régional de 50 km (RER et Intercités), il émet jusqu'à 22 fois moins de gaz à effet de serre que le même trajet en voiture individuelle thermique, selon l'Ademe. En Gironde, pour reconquérir les habitants et faciliter leur accès aux transports en commun, notamment dans les zones périurbaines et rurales, les élus locaux ont entrepris de renforcer leurs infrastructures. Parmi les projets, la création d'un RER

métropolitain est déjà bien engagée depuis 2018. Concrètement, ce Réseau express régional veut «faire évoluer les 5 lignes existantes en 3 lignes plus performantes, structurer 300 km de voies ferrées et 54 gares et haltes ferroviaires», détaille Bordeaux métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, les principaux porteurs de projets avec le département et l'Etat. A terme, les voyageurs pourront traverser le département du nord au sud et d'ouest en est sans être obligés de s'arrêter à Bordeaux pour changer de wagon. La feuille de route prévoit aussi d'augmenter l'amplitude horaire et la fréquence. Un billet unique permet déjà d'emprunter à la fois le train, le bus, le tramway ou le métro depuis novembre. En parallèle, un volet routier comprend la mise en place progressive de six lignes de cars express.

D'ici à 2030, le RER de Bordeaux projette ainsi de passer de 18 000 usagers quotidiens à 38 000. «Cela permettra de réduire l'usage de la voiture et de baisser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, dans un contexte d'accroissement de population et de nécessaire adaptation aux enjeux climati-

ques», pointent encore les élus. A titre d'exemple, sur la ligne Libourne - Arcachon, ils estiment qu'environ 15 tonnes de CO₂ pourront être évitées quotidiennement. Le projet doit également répondre à une autre problématique des Girondins : les bouchons quotidiens. A ce jour, la question du financement reste encore épineuse en Gironde mais aussi dans la dizaine de villes où le même type de projet est à l'étude, en cours ou déjà lancé, à l'instar de Grenoble ou Strasbourg. De nombreux élus réclament une aide financière de l'Etat pour les aider à investir. En septembre, Emmanuel Macron a annoncé qu'il allait verser, dans un premier temps, 700 millions d'euros aux collectivités. «Coût estimé du seul RER métropolitain bordelais : 680 millions», faisait alors remarquer Nicolas Thierry, député écologiste de Gironde et conseiller régional. Les métropoles concernées attendent désormais qu'un renouvellement du budget soit acté pour leurs réseaux express, pourtant largement mis en avant dans le cadre de la planification écologique.

ÉVA FONTENEAU (à Bordeaux)

Immigration Ecouter les voix des invisibles

A Bordeaux, la directrice de l'association Singa valorise la rencontre avec les structures locales pour favoriser l'intégration.

Ksenia Skorik a grandi à Moscou, au sein d'une famille d'artistes russes francophiles accueillant des comédiens du monde entier. C'est là, sur la scène et dans les coulisses des théâtres où interviennent ses parents, qu'elle a acquis la conviction que les relations interculturelles sont source d'enrichissement mutuel. Une ouverture aux autres renforcée par une double ascendance ukrainienne. «J'ai baigné dans un environnement international qui a éveillé ma sensibilité à faire entendre les voix des person-

nes issues de l'immigration», analyse la trentenaire venue faire des études de musique puis de communication à Paris à l'âge de 18 ans. Ecouter les histoires de vie des migrants, accompagner certains dans leur projet entrepreneurial... Les actions qu'elle réalise lors d'un stage d'études chez Singa, cette association française qui vise à créer une société plus inclusive, esquissent un projet personnel autour de l'innovation interculturelle. Il mettra plusieurs années à mûrir. «J'ai déménagé à Bordeaux, travaillé dans le marketing et la communication puis, à la naissance de mon fils, j'ai réalisé que je n'étais pas alignée avec mes valeurs. Je voulais m'engager davantage dans la société, faire en sorte que les personnes locales, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les immigrés apprennent à vivre ensemble.» Naturellement, Ksenia recontacte Singa qui

a pour mission de favoriser les liens entre ces publics pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants en France. En février 2022, Ksenia cofonde Singa Bordeaux, avec Brigitte Xurebe, spécialiste de l'accompagnement des femmes dans la création d'entreprise et Iyab Kallas, entrepreneur franco-syrien. «Aujourd'hui, j'ai envie que ceux qui viennent d'ailleurs partagent leur histoire et deviennent auteurs et non pas acteurs de leur propre vie», insiste Ksenia. Le travail de l'association Singa repose sur deux piliers : les rencontres entre locaux et nouveaux venus et la formation de ces derniers à l'entrepreneuriat, avec un incubateur accueillant une vingtaine de porteurs de projets par an. «On est dans une posture de pair à pair. Chacun a à apprendre des autres. Notre apport n'est pas forcément technique, parfois c'est

juste une présence, une écoute. Je suis par exemple très proche d'Akila, une Afghane qui a fui Kaboul il y a deux ans avec ses trois fils. C'est une réalisatrice pleine de talent, confrontée à l'isolement en France. Elle n'est pas dans l'incubateur, mais nous passons du temps ensemble et je mobilise mon réseau pour elle.» Barrière linguistique, isolement social, méconnaissance socioculturelle, préjugés sur les migrants... Ce sont ces difficultés rencontrées par les nouveaux arrivants que les bénévoles et partenaires de Singa s'attachent à lever. Ksenia rêve d'un lieu pour héberger l'association et pourqu'il pas d'une scène où donner à entendre les histoires de chacun. Et de confier : «Ma plus grande fierté est de voir grandir mon fils de 3 ans et demi dans un environnement multiculturel.»

FLORENCE DONNAREL

SOLUTIONS SOLIDAIRES

Préparer l'engagement de demain

La première promotion de l'école du Pacte du pouvoir de vivre

Il est 19 heures jeudi soir, c'est la deuxième visio de la semaine. Cette fois, nous avons rendez-vous avec le Réseau Action Climat pour prendre la mesure de la lutte contre la crise climatique. Cela se passe dans le cadre de l'école du Pacte du pouvoir de vivre dont nous, 50 jeunes de 18 à 35 ans, constituons la première promotion afin de développer nos connaissances et réfléchir collectivement sur les questions de justice sociale, de transition écologique et de renouveau démocratique. Nous venons des quatre coins de la France mais ces combats nous rassemblent. Pour ne pas

reculer face à la complexité des défis qui nous attendent, nous sommes venus chercher ici de quoi nourrir notre réflexion et trouver de nouvelles opportunités pour agir. Loin des cours magistraux, la formation s'appuie sur les expériences de terrain de la société civile. Des organisations qui œuvrent avec et au plus près des personnes vulnérables pour contribuer à une société plus égalitaire, juste et plus durable. Loin des politiques partisanes déconnectées du terrain, nous discutons des répercussions concrètes de la loi immigration sur le droit des étrangers, de l'accroissement des inégalités, de la transition écologique ou encore des

risques que fait porter le contrat d'engagement républicain sur la liberté d'association. La formation est source d'espoir en l'avenir grâce à l'énergie qui se dégage de tous les intervenants ; elle nous permet de développer une meilleure compréhension du monde, nous donne la légitimité de prendre position, tout en renforçant notre envie de faire plus.

Le Pacte du pouvoir de vivre est une coalition très active, composée de plus de 60 organisations qui défendent un ensemble de propositions au service d'un nouveau modèle écologique, social et démocratique. Cette démarche incarne l'idée que collectivement nous sommes plus forts et plus audibles. Pas de doute, cela donne envie de se mobiliser, de faire de la politique autrement. Oui, mais concrètement ? Concrètement, nous sommes déjà en action sur le terrain à travers nos engagements respectifs, qu'ils soient personnels, professionnels, bénévoles... Au fil des séances, nous construisons un plaidoyer commun, pour défendre au mieux nos droits et nos valeurs. C'est l'idée même de cette tribune, écrite collectivement pour partager cette chose

forte qui nous unit : agir avec la société civile, agir pour plus d'égalité et de justice sociale, agir sur la transformation écologique et sociale de nos institutions et de nos territoires. Ces deux premiers mois nous ont déjà permis d'ouvrir un dialogue politique avec des figures de la société civile, telles que la Défenseuse des droits Claire Hédon et la directrice de l'ONG One France, Najat Vallaud-Belkacem. L'action transcende les paroles et donne vie à nos convictions. En unissant nos voix, nous façonnons un chemin vers une société du pouvoir de vivre où la fin du monde et la fin du mois sont un même combat. Chaque appel à l'action est en écho avec notre détermination collective à forger un avenir meilleur. Nous refusons l'immobilisme face au repli identitaire, à la désinformation et aux politiques économiques libérales qui détruisent un à un nos services publics, nos acquis sociaux et notre environnement. En cela, lutter contre l'extrême droite est un combat qui nous rassemble et porter une société du pouvoir de vivre une ambition qui nous unit. ◆

Revenu d'autonomie Vivre sans suspicion !

■ Jean-Luc Gleyze et des présidents de conseils départementaux (1)

■ Pierre Hurmic, maire de Bordeaux

■ Jérôme Saddier, président du Crédit coopératif

■ Laurent Grandguillaume, président de l'association TZCLD

■ Timothée Duverger et Thierry Germain, de l'Observatoire de l'expérimentation et de l'innovation locales

Après avoir fait disparaître le terme «pénibilité» (2) du travail, le gouvernement veut effacer la solidarité du revenu de solidarité active (RSA) en le conditionnant. C'est du moins ce que laissent comprendre les réformes de l'assurance chômage, des retraites et de France Travail, autant d'appels à la «responsabilité», qui ouvrent une ère du soupçon envers celles et ceux qui recourent à leurs droits sociaux.

C'est pourquoi nous appelons à un revenu d'autonomie sanctuarisant l'inconditionnalité, l'accompagnement et la garantie d'un travail digne, pour répondre à trois priorités. L'ouverture aux jeunes, injustement écartés alors qu'ils font partie des plus touchés par la pauvreté. L'augmentation du montant de l'allocation qui, après avoir décroché par rapport au smic, est aujourd'hui érodé par l'inflation. L'automatisme du versement doit être effective, afin de lutter contre un taux de non-recours bien trop important, et qui participe aux fragilités sociales vécues. Dans la continuité des travaux menés depuis 2016 autour du revenu de base, le revenu d'autonomie proposé avec la Fondation Jean-Jaurès tient pour fondamentaux l'individu, son parcours et ses aspirations. Il permet une citoyenneté sociale pleine et entière qui consacre le lien plutôt que le contrôle, la solidarité plutôt que l'assistance, la motivation plutôt que l'anxiété. Ce revenu n'est pas un «solde de tout compte» mais le socle d'un accompagnement fructueux, d'un contrat social dans lequel la confiance prend le pas sur la mé-

fiance, notamment grâce à la proximité et à l'efficacité du suivi. Avec une expérimentation comme Territoires zéro chômeur de longue durée, les initiatives de l'insertion par l'activité économique, comme du secteur adapté et du secteur protégé s'ouvrent à la perspective politique d'un droit à l'emploi dont les territoires constituent le lieu de concrétisation. Afin que cet accompagnement soit effectif sur l'ensemble du territoire, les élus locaux, associations et structures au cœur de politiques du travail doivent disposer de dispositifs adaptés, de moyens humains renforcés, et d'une meilleure articulation des réalités sociales et professionnelles de l'accompagnement, sans stigmatisation ni exclusion. Par ailleurs, la valeur de l'utilité sociale des emplois aidés doit être reconnue, au même titre que celle d'autres métiers, comme ceux de la première ligne. Ces batailles ne sont pas distinctes, elles procèdent d'un même objectif : passer d'un «plein-emploi» reposant sur les travailleurs pauvres, la dégradation des conditions de travail et la perte de sens, à un «emploi plein» qualitatif, qui as-

sure l'émancipation de l'individu, la plénitude de ses besoins et de ceux du territoire. C'est passer de la valeur travail à la valeur du travail. Il ne suffit pas d'ordonner à la France de travailler pour que cela devienne une réalité, il s'agit d'abord d'améliorer les conditions de travail et de vie des Françaises et des Français. Autrement dit, cessons de croire que le retour à l'emploi, sans considération pour le travail ou les inégalités sociales, suffira à résoudre le problème de la pauvreté. C'est bien plutôt par le renforcement des droits au revenu, à l'accompagnement et à l'emploi, que nous restaurons la dignité du travail et des travailleurs. A celles et ceux convaincus qu'un projet de société du lien est nécessaire, nous lançons cet appel à porter ensemble un revenu d'autonomie qui permette de travailler et vivre dignement, sans condition. ◆

(1) Liste complète des signataires sur le Web
(2) Le compte professionnel de prévention de la pénibilité (C3P) a été renommé compte personnel de prévention (C2P).

Le retour du travail

Paul Magnette
Universitaire, bourgmestre de Charleroi et président du PS Belge. Il est l'auteur de *L'Autre moitié du monde*, essai sur le sens et la valeur du travail

La transition climatique affecte toutes les dimensions de notre existence : nos manières d'habiter, de nous nourrir et de nous déplacer, nos biens de consommation et nos loisirs. Elle affecte aussi, et affectera toujours plus, nos manières de travailler. Les institutions économiques internationales multiplient les rapports indiquant que la double révolution technologique en cours, énergétique et digitale, fera disparaître des millions de postes de travail, en même temps qu'elle en créera des millions d'autres. Une «grande transformation», aussi vaste et profonde que celle qui s'est produite entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, se déroule sous nos yeux, sans que nous en prenions clairement conscience. L'histoire enseigne pourtant, comme l'ont écrit Simone Weil et Karl Polanyi au moment de l'avènement du fascisme, que quand le travail se transforme brutalement, c'est toute la société qui est bouleversée. Dans les régions industrielles historiques, où prospère l'extrême droite, le travail est non seulement la seule source de subsistance, il est aussi la manière pour les ouvriers de définir leur rapport au monde et leur identité, et l'espoir



BELGA, AFP

de voir leurs enfants connaître une vie meilleure. Sa disparition soudaine, au gré des délocalisations et des restructurations, prive les classes laborieuses de leurs revenus, mais aussi de leur statut et de leurs droits, de leur identité collective et de leurs espérances. Ce que les forces conservatrices et réactionnaires, brandissant la «valeur travail» pour dresser les travailleurs précaires contre les chômeurs et les étrangers, ont parfaitement compris.

Toute perspective écosocialiste sérieuse doit replacer le travail au cœur de ses luttes. En réaffirmant d'abord sa centralité, contre le mythe de la «fin du travail». C'est la grande leçon de la pandémie, trop vite occultée. Nous aurons toujours besoin de femmes et d'hommes pour produire et distribuer notre alimentation, bâtir et entretenir nos lieux de vie, éduquer nos enfants et soigner nos malades... L'enjeu est moins de se libérer du travail que de le libérer des rapports de domination qui le travestissent – et dont les femmes et les personnes issues des milieux populaires ou d'origine étrangère sont les premières victimes. Cela suppose de s'attaquer au mythe libéral de la «destruction créatrice», et de pla-

der pour une planification écologique et sociale, ancrée dans les mobilisations démocratiques que portent les pionniers de la transition, tels les gilets jaunes plutôt que de subir la «grande transformation», il faut l'anticiper, en s'appuyant sur les forces syndicales : identifier les secteurs menacés et les filières émergentes, établir une authentique politique industrielle européenne, mettre en place de vastes programmes de formation professionnelle... Cela implique aussi de répartir justement le travail, pour que chacun conserve du temps pour soi. Et de continuer à se battre, dans les entreprises, pour la qualité de l'emploi et des salaires justes. De poursuivre le développement des services publics universels. Mais aussi d'instituer, à côté du marché et de l'Etat, une troisième sphère de reconnaissance du travail, en donnant enfin la place qu'il mérite au vaste champ de l'économie sociale et solidaire, où s'inventent déjà les métiers de la société décarbonée, ceux qui prennent soin de la nature et des humains, qui réparent ce que le marché a tant abîmé. Pour que le plein emploi redonne l'horizon de la gauche, et que les déracinés de notre temps retrouvent leur espoir et leur dignité. ◆

Aider à condition que...

Najat Vallaud-Belkacem
Directrice de l'ONG ONE et présidente de France Terre d'Asile

Il y avait tant à dire sur la loi asile-immigration qu'un des amendements venus l'engraisser est quasi passé inaperçu. Il proposait de faire de la lutte contre l'immigration irrégulière un objectif à part entière de notre politique de solidarité internationale. Certes depuis, le Conseil constitutionnel qui l'a qualifié de cavalier législatif l'a retoqué. Il n'est pas inutile pour autant d'y revenir un instant tant il est de ces idées fixes qui se réinventent dès qu'elles le peuvent. Alors, que penser de cette velléité de conditionner notre aide au développement dans les pays pauvres à la coopération suffisante de leurs gouvernements en matière de réadmission de leurs ressortissants en situation irrégulière ? Comme souvent sur le sujet migration, on ne manque pas d'études pour nous dire l'exact contraire des intuitions frappées au coin du fameux «bon sens». En l'occurrence, elles ne nous montrent pas seulement que ce type de chantage migratoire à l'aide au développement est totalement inefficace – entre autres exemples voir celles menées par le think tank européen ECDPM (1) : «L'exemple allemand d'utilisation de la conditionnalité négative avec le Vietnam en 1994 et la déci-

sion du gouvernement néerlandais de couper son aide au Ghana en décembre 2012 n'ont jamais eu l'effet désiré pour les deux parties...» Mais aussi qu'il s'accompagne d'énormes effets contre-productifs : violences exercées sur les individus par des Etats souvent peu scrupuleux. Un rapport du Pnud de 2019 offre des éclairages sur le sujet à partir d'un questionnaire distribué à plus de 3 000 migrants africains (2) : «Les efforts déployés pour prévenir les migrations clandestines de manière coercitive exposent quasi systématiquement les migrants à de graves violations des droits humains, tout en étant parfaitement infructueux.» Et bien sûr dégradation des conditions de vie des plus démunis que l'aide publique au développement, ainsi amputée, est censée venir aider. Nous démunis dont on ne dira jamais assez que ce sont rarement eux qui quittent leur terre. Autrement dit, ce chantage à l'aide, politique cynique et inefficace par excellence, détournerait purement et simplement notre politique de coopérations et de partenariats, notamment avec



AFP

l'Afrique, de son objectif premier, l'amélioration des conditions de vie des populations des pays pauvres – un objectif qui bénéficie aussi, ne l'oublions jamais, à la population française : qui, avec la pandémie du Covid ou le dérèglement climatique, ignore encore que nous vivons dans un monde interdépendant dans lequel les menaces ne connaissent pas de frontières ? Dans lequel investir dans des systèmes de santé plus solides dans son propre pays et dans les pays plus vulnérables participe au même objectif : vivre dans un environnement plus sain, plus juste et plus résilient. Mais cette volonté de transformer l'aide en outil de pression diplomatique n'est malheureusement pas le seul danger qui plane sur notre politique de solidarité internationale aujourd'hui. Notre pays avait pourtant considérablement renforcé son engagement en la matière depuis 2017, notamment grâce aux parlementaires qui avaient unanimement inscrit dans la loi du 4 août 2021 un objectif historique : allouer 0,7% de notre richesse à l'aide au développement d'ici à 2025. Malgré

cette mobilisation transpartisanne inédite, nous assistons aujourd'hui à un recul sur ces engagements, avec un report de cet objectif à 2030 acté discrètement cet été par le gouvernement d'Elisabeth Borne, et la stagnation du budget de l'aide publique au développement dans le budget 2024 de la France, en contradiction avec l'engagement présidentiel de poursuivre l'augmentation annuelle jusqu'en 2027. Pouvons-nous vraiment nous permettre de revivre la convergence de crises de 2023 et leurs répercussions économiques, sanitaires et alimentaires ? Alors que pour la première fois depuis les années 1990 l'extrême pauvreté connaît une recrudescence considérable à l'échelle mondiale, il serait bon de traiter la solidarité internationale avec le sérieux qui s'impose plutôt que de l'instrumentaliser au gré de chaque poussée de fièvre populiste. ◆

(1) Making Waves: Implications of the irregular migration and refugee situation on Official Development Assistance spending and practices in Europe, ECDPM.
(2) Au-delà des barrières : voix des migrants africains irréguliers en Europe, rapport du Pnud de 2019.

SOLUTIONS SOLIDAIRES

Emploi Renouer avec l'esprit du RMI

La réforme du RSA a réactivé chez les acteurs de la solidarité, la nécessité de défendre un contre-modèle apte à faire reculer la pauvreté. Comme le «revenu d'autonomie».

Le 1^{er} janvier est entrée en vigueur la loi qui réforme le revenu de solidarité active. Au programme, dès 2025 : un accès conditionné à quinze heures d'activités hebdomadaires, ainsi qu'un nouveau régime de sanctions qui privera le citoyen de son droit en cas de non-respect des obligations. Conditionner la solidarité et punir les pauvres récalcitrants ? C'est peu dire que le texte

a choqué la gauche et les syndicats, et catastrophé des acteurs de terrain. Ces derniers redoutent que le dispositif augmente le non-recours au droit, paupérisant et excluant davantage. Or la situation est déjà critique : en 2023, selon l'Observatoire des inégalités, 8% de la population vivait sous le seuil de pauvreté, soit 5,3 millions de personnes.

Pour beaucoup, cette réforme solde un héritage social jugé précieux autant qu'elle franchit une ligne rouge. «En introduisant la conditionnalité et en promouvant la sanction, le RSA version 2024 n'a jamais été aussi éloigné de l'esprit du RMI tel qu'imaginé par le gouvernement Rocard en 1989», témoigne Guillaume Allègre, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) et auteur de *Comment*

verser de l'argent aux pauvres ? (PUF, février 2024). La fin d'une certaine idée de la solidarité nationale en France ? Pas si sûr, estime l'économiste. Car «cette réforme a réactivé, à gauche, la réflexion autour du revenu minimum». Et la nécessité de pousser des alternatives. Incarner un contre-modèle, c'est l'ambition du «revenu d'autonomie», une proposition portée par un collectif d'une vingtaine de départements réunis autour du président (PS) du département de la Gironde, Jean-Luc Gleyze, avec l'appui de chercheurs en économie. «C'est le prolongement du revenu de base, une idée née en 2016 et sur laquelle nous avons beaucoup travaillé avec la Fondation Jean-Jaurès, le Centre pour la recherche économique et ses applications et l'Institut des politiques publiques», témoigne l'élu. L'objectif : «Un contrat social dans lequel la confiance l'emporte sur la méfiance, et miser sur l'accompagnement pour faire régresser la pauvreté. En somme : renouer avec l'éthique et l'esprit du RMI.» Pour y parvenir, ce revenu d'autonomie est construit sur cinq piliers : l'inconditionnalité, le versement automatique comme

arme contre le non-recours, l'ouverture aux jeunes majeurs, la mise à niveau du montant pour dépasser à terme le seuil de pauvreté, et un accompagnement avec garantie d'emploi. A la différence du revenu universel, le revenu d'autonomie est dégressif et dirigé vers les personnes qui en ont besoin. La proposition rencontre, forcément, un écho favorable auprès des associations de solidarité. «Qu'on l'appelle revenu de base, d'autonomie ou garanti, l'essentiel est qu'il soit pérenne et sécurisé, et qu'on abandonne ce RSA qui ne fait qu'entretenir la misère», témoigne Marie-Aleth Grard, présidente d'ATD Quart Monde, complétant les critères : «Ouverture aux 18-24 ans et inconditionnalité mais aussi individualisation, et surtout non-impact sur les droits connexes», allocations familiales, aide au logement... Reste un certain nombre de défis. Le principal est politique : convaincre les citoyens et trouver des relais nationaux. «Politiquement, le revenu minimum est un objectif complexe, analyse Guillaume Allègre (OFCE) : il s'agit de rejeter le cynisme de ceux qui tapent sur des pauvres supposés non méritants, tout en évitant une forme d'utopie, celle de droits sans devoirs.» Une rude bataille : «Au sein

de la population, le consensus est aujourd'hui davantage sur la valeur travail, estime l'économiste... L'inconditionnalité et l'individualisation, en particulier, sont des points de crispation.» Au cœur des résistances, figure la question du financement. «L'idée serait de fusionner le RSA et la prime d'activité, et de demander à l'Etat d'abonder le complément», explique Gleyze. Pour donner au revenu d'autonomie sa chance, ses promoteurs se concentrent pour l'heure sur un premier combat, qui fut infructueux en 2019 avec le revenu de base : le droit à l'expérimentation. «Cela permettrait de vérifier si les personnes très pauvres s'y retrouvent, et d'identifier les éventuels effets de bord d'un tel mécanisme», valide Marie-Aleth Grard (ATD Quart Monde). «Il y a cinq ans, la majorité a empêché la tenue d'un débat parlementaire. Il est temps que celui-ci ait lieu et que notre proposition puisse à minima être testée», plaide Jean-Luc Gleyze, pour qui les territoires ont ici une vraie carte à jouer. Son département planche sur un revenu d'autonomie pour les jeunes, prévu pour 2026.

BENJAMIN LECLERCQ

Logement En finir avec la spéculation immobilière

L'association Hameaux légers accompagne le développement de l'habitat participatif, écologique et accessible.

Xavier et Clémence habitent une maison en bois de 20 m², avec mezzanine, terrasse et jardin, nichée dans un écran végétal arboré de chênes et de noisetiers. Leur nid est autonome grâce à un système de récupération d'eau de pluie filtrée et à des panneaux solaires. Il est chauffé par un poêle de masse à lente diffusion de chaleur. «La maison n'a pas de fondation en béton et elle est entièrement démontable», insiste Xavier Gisserot. En septembre 2021, à Saint-André-des-Eaux, dans les Côtes-d'Armor, il

a été le premier à s'installer dans le hameau léger de 4600 m² imaginé par l'association Hameaux légers dont il est le coordinateur. «Notre mission est de faciliter l'accès à des logements abordables, écologiques et conviviaux», rappelle le trentenaire diplômé d'HEC et de l'école Polytechnique.

Sa maison a coûté 15 000 euros et le couple paie 50 euros par mois pour la location du terrain ainsi qu'un petit complément de charge pour l'espace commun. Sept autres foyers partagent avec eux un bâtiment réversible comprenant buanderie, chambre d'amis, grande salle à manger et cuisine, utiles pour se réunir ou recevoir du monde. Un jardin potager, un espace de jeu pour les enfants et un verger sont aussi accessibles à tous. «On n'est pas dans une logique communautaire, précise toutefois Xavier Gisserot. Il s'agit plutôt de la recherche d'un bon voisinage et

du choix d'un mode de vie correspondant à des valeurs.» Sur la vingtaine de projets accompagnés par l'association Hameaux légers, soit 200 logements majoritairement situés dans le quart nord-ouest de la France, «il y a une mixité sociale qui n'existe pas dans les autres types de logements», se félicite Xavier. Et d'insister sur le rôle du projet dans la transition de nos modes de vie. «Si l'on affranchit les gens du coût contraint du logement qui représente 900 euros par mois en moyenne, on leur donne l'opportunité de choisir une activité professionnelle moins rémunératrice mais porteuse de sens.» L'habitat participatif séduit les petites communes rurales disposant d'un terrain constructible et désireuses de revitaliser le territoire. A Saint-André-des-Eaux, l'installation du hameau léger était aussi conditionnée par la reprise du café du village de 380 habitants, voué à la fer-

meture. «Il emploie désormais sept salariés, car nous avons ajouté une épicerie et un restaurant», se félicite Xavier. Plus au sud, en Loire-Atlantique, Thierry Lohr est adjoint au comité cadre de vie et transition territoriale de Plessé, 5400 habitants. «Notre collectif citoyen, à la tête de la commune, avait théorisé un habitat résilient reposant sur le lien social et la décarbonation. Et puis nous avons rencontré Hameaux légers qui partage la même vision», se souvient l'élu.

Forte d'un principe d'éco-construction qui économise une tonne d'équivalent CO₂ par m² par rapport aux nouvelles normes environnementales, l'association accompagne la commune pour la création de douze logements participatifs d'ici à fin 2024. Plus de 650 personnes se sont déjà déclarées intéressées pour y habiter...

FLORENCE DONNAREL

PROGRAMME



VENDREDI 9 FÉVRIER (IMMEUBLE GIRONDE) DE 11 À 12 HEURES

Mot d'ouverture

Jean-Luc Gleyze, président de la Gironde,

Chaynesse Khirouni, présidente de Meurthe-et-Moselle, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, Amandine Lebreton, directrice du Pacte du pouvoir de vivre.

12H-12H30

Solidarités alimentaires en Gironde.

14H-14H30

Bilan de cinq ans d'expérimentations et de coopérations entre les territoires et les citoyens.

14H30-15H30

Mobilités. Accès aux services publics : les trains du quotidien, un enjeu écologique et social.

15H30-16H30

Emploi : réinstaller un droit universel.

La solution : la garantie d'emploi.

16H30-17H30

Migration-intégration. Loi Darmanin : solutions pour une résistance constructive.

SAMEDI 10 FÉVRIER (UNIVERSITÉ DE BORDEAUX)

14H30-15H15

Alimentation. Manger sain et à sa faim.

La solution : la sécurité sociale de l'alimentation.

15H15-16H15

Pauvreté et solidarité.

La solution : le revenu d'autonomie.

16H15-17H

Logement. Concilier logement pour tous et lutte contre l'artificialisation des terres.

